

## SÉANCE du 28 octobre 2015

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 28 octobre 2015 en réunion ordinaire, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.

Convocations transmises le 22 octobre pour la réunion du 28 octobre 2015.

Étaient présents, Mmes et Mrs : Nadine DUPREY. Nathalie DZYGA GOUVERNEMENT. Maria DE LUCA. Samuel JEANNIARD. Alexandre JOUVANCEAU. Jean Paul MAGNIEN. Incarnation NOBLOT. Maria PEIRAZEAU. Gérard REMONDET. Jean Luc ROSIER.

Absents excusés: Delphine COURTOT (*Pouvoir à Gérard REMONDET*). Marie Christine MORIN (*Pouvoir à Jean Luc ROSIER*) Mathilde MAGNIEN (*Pouvoir à Jean Paul MAGNIEN*)

Mme. Maria DE LUCA a été nommée secrétaire de séance.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

### Ordre du Jour.

#### **1. TERRAIN MULTI SPORTS**

Les installations (poteaux, cages) du terrain de sports situé en bas du village ne répondent plus aux normes de sécurité en vigueur. De plus, le terrain de foot est difficilement praticable en raison des inégalités du terrain. Afin de répondre à ces problèmes, il est fait présentation d'un projet de création d'un terrain multisports à dimensions réduites, permettant la pratique de tous les sports de ballon, du tennis et du badminton. En outre, le terrain pourrait être également utilisé par les écoliers accompagnés de leurs instituteurs. Compte tenu de l'aide dont cet équipement peut bénéficier et d'après les devis examinés, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

|                        |                                    |
|------------------------|------------------------------------|
| - Dépense hors taxes   | 34 500,00 € (soit 41 400,00 € TTC) |
| - Subvention DETR, 35% | 12 075,00 €                        |
| - Autofinancement      | 29 325,00 €                        |

Après vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal adopte le principe de la réalisation d'un terrain multisports pour un montant estimatif de 34 500 € hors taxes et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal prévoit d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2016.

Le Conseil Municipal souhaite associer les futurs utilisateurs de ce terrain (enseignants, parents d'élèves et toute personne intéressée) pour définir la nature du projet et son lieu d'implantation.

#### **2. FIBRE OPTIQUE**

Des précisions sont apportées par un technicien du Conseil Départemental chargé d'étude, sur l'installation de la fibre optique. Bien que non prioritaire, et pour faire suite à la décision prise par le Conseil Municipal de Morey en date du 25/02/2015, Morey est bien intégré dans la phase prioritaire sur la grappe de Gevrey Chambertin. Venant de Gevrey Chambertin, la fibre sera enfouie sur l'accotement de la RD122 jusqu'à l'entrée Nord, puis à l'intérieur du village, la fibre empruntera le réseau existant. Deux à trois armoires, selon le nombre d'opérateurs, seront installées sur la place St Vincent. Aucune autre précision n'est donnée sur les délais d'exécution.

#### **3. CONSULTATION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE GEVREY CHAMBERTIN**

Un dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme de Gevrey Chambertin est transmis pour avis et une enquête publique est ouverte du 20 octobre au 18 novembre 2015 inclus. La modification porte sur l'ordre de réalisation de deux zones d'activités économiques. L'une précédemment classée en moyen terme passe en court terme et inversement. Aucune observation n'a été formulée de la part du Conseil Municipal. Un Cédérom détaillé est consultable au secrétariat de mairie.

## SÉANCE du 28 octobre 2015

### **4. PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)**

Le Conseil Départemental a établi un plan de prévention du bruit dans l'environnement pour la Côte d'Or. Ce document est mis à la disposition du public sur le site internet du Conseil Départemental à l'adresse suivante :

[www.cotedor.fr/missions/aménagement et développement durable du territoire/ environnement et développement durable](http://www.cotedor.fr/missions/aménagement%20et%20développement%20durable%20du%20territoire/%20environnement%20et%20développement%20durable).

### **5. URBANISME RUE DES JARDINS**

La Rue des Jardins, principalement de la RD974 jusqu'au Chemin des Petites Rues, est un mélange de parcelles d'utilisations différentes (économique et habitat). A la transformation du POS en Plan Local d'Urbanisme, la priorité a été donnée à l'habitat, ce qui a pour effet de rendre impossible toute nouvelle installation à vocation économique dans cette rue.

Cette orientation a trouvé son illustration récemment suite à un avis défavorable de la Direction Départementale des Territoires sur un projet de construction d'une nouvelle cuverie sur un terrain mis en vente.

Suite à l'examen de ce dossier avec la DDT et l'architecte en charge du projet, il apparaît que la Rue des Jardins telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, ne respecte pas les limites cadastrales de la parcelle de terrain à vendre.

Compte tenu de cet état de fait, le Maire propose de réaliser aux frais de la commune, un plan d'alignement sur cette portion de la rue.

Après vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de procéder au bornage de la Rue des Jardins dans sa partie haute et charge le Maire de contacter un géomètre.

### **6. SCOT DU DIJONNAIS RAPPORT ACTIVITES 2014**

Le rapport d'activités de l'année 2014 du syndicat mixte du SCOT du Dijonnais est transmis pour information et mis à disposition des personnes intéressées en mairie.

### **7. RAPPORT 2014 SERVICE DECHETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY CHAMBERTIN**

La Communauté de Communes de Gevrey Chambertin transmet son rapport annuel d'activités 2014 au titre du service des déchets. Sa présentation en est faite aux membres du conseil. Il est consultable en mairie, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

### **8. COMMISSIONS VOIRIE ET BATIMENTS**

#### A- VOIRIE

Les travaux de réfection du fossé de la RD122 à l'entrée Sud par le Conseil Départemental ont commencé et s'achèveront vraisemblablement en mai 2016.

Les travaux de réfection des canalisations dans la Rue des Jardins par la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin se poursuivent.

#### B- BATIMENTS

Les rapports transmis pour l'accessibilité des établissements recevant du public ont été transmis à la préfecture mais ne répondent pas à la présentation demandée. Ces rapports doivent être repris et un échéancier de réalisation devra être défini.

L'isolation par injection de laine de verre floquée a été réalisée dans le grenier de la salle des fêtes et les combles au dessus de l'agence postale et du logement attenant. Suite à des infiltrations d'eau, un devis relatif à la réfection du toit de ce bâtiment administratif a été demandé et accepté.

Les peintures du hall de la salle des fêtes sont achevées.

Le lancement de la tranche 3 de réfection de l'église est envisagé.

## SÉANCE du 28 octobre 2015

### QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Analyses d'eau conformes.
- ⇒ Le mois du film documentaire : projection d'un film à la salle de la mairie à 19h, le 13 novembre 2015, en présence de la réalisatrice
- ⇒ Cérémonie du 11 novembre : départ du défilé à 9h45 à l'église de Morey
- ⇒ Prochain Conseil Municipal le 25 novembre 2015, 19h.

Séance levée à 22 h 10. Affiché le 05/11/2015.

| SÉANCE du 28/10/2015  |                             | TABLEAU DES SIGNATURES           |                          |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| DELIBERATION N° 1 à 8 |                             |                                  |                          |
| Gérard TARDY          | Jean Luc ROSIER             | Nadine DUPREY                    | Jean Paul MAGNIEN        |
| Samuel JEANNIARD      | Delphine COURTOT<br>absente | Maria DE LUCA                    | Nathalie DZYGA GOUVERNET |
| Alexandre JOUVANCEAU  | Mathilde MAGNIEN<br>absente | Marie Christine MORIN<br>absente | Incarnation NOBLOT       |
| Maria PEIRAZEAU       | Gérard REMONDET             |                                  |                          |